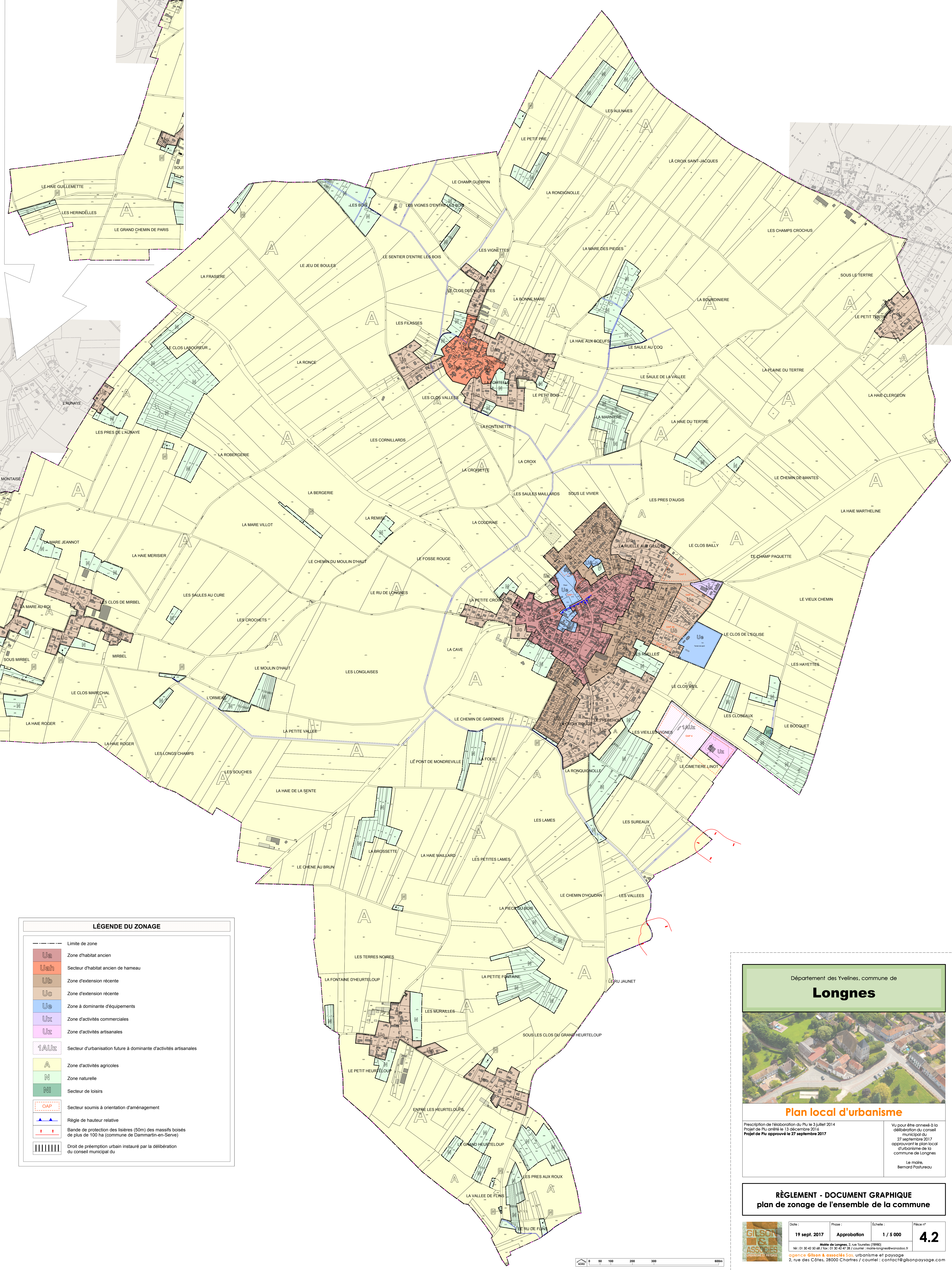




LÉGENDE DU ZONAGE

- Limite de zone
- Ua Zone d'habitat ancien
- Uah Secteur d'habitat ancien de hameau
- Ub Zone d'extension récente
- Uc Zone d'extension récente
- Ue Zone à dominante d'équipements
- Ux Zone d'activités commerciales
- Uz Zone d'activités artisanales
- 1AUz Secteur d'urbanisation future à dominante d'activités artisanales
- A Zone d'activités agricoles
- N Zone naturelle
- NI Secteur de loisirs
- OAP Secteur soumis à orientation d'aménagement
- Règle de hauteur relative
- Bande de protection des lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha (commune de Dammarville-en-Serve)
- Droit de préemption urbain instauré par la délibération du conseil municipal du

Département des Yvelines, commune de
Longnes



Plan local d'urbanisme

Prescription de l'élaboration du Plu le 3 juillet 2014
Projet de Plu arrêté le 13 décembre 2016
Projet de Plu approuvé le 27 septembre 2017

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 27 septembre 2017 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Longnes

Le maire,
Bernard Pastureau

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE
plan de zonage de l'ensemble de la commune

